

LE CRÉDIT AGRICOLE LA RÉUNION-MAYOTTE ANNONCE DES MESURES EXCEPTIONNELLES D'ACCOMPAGNEMENT À LA POPULATION MAHORAISE APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

Mayotte, ravagée par le **cyclone Chido** ce 14 décembre 2024, traverse une épreuve sans précédent.

Ce cyclone, le plus puissant jamais enregistré dans la région, a causé d'importants dégâts humains et matériels.

Notre Caisse régionale a immédiatement engagé des fonds auprès de 3 institutions permettant d'envoyer plusieurs tonnes d'aide humanitaire dès la fin de la semaine dernière.

La solidarité du Groupe Crédit Agricole s'est également très vite exprimée : Pour venir en soutien aux populations et contribuer à parer à l'urgence, le groupe Crédit Agricole mobilise un don exceptionnel portant le fonds de solidarité Mayotte à **un million d'euros** via la Caisse régionale de La Réunion - Mayotte et la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement.

Bien évidemment, en parallèle, les équipes du Crédit Agricole de La Réunion - Mayotte se mobilisent pour définir toutes les mesures d'urgence pour soutenir l'économie et pour se préparer à reconstruire l'avenir.

Proximité, Solidarité, Responsabilité : les valeurs mutualistes du Crédit Agricole trouvent pleinement leur écho au sein du 9ème Groupe bancaire mondial qui met en œuvre des moyens conséquents et propose des mesures concrètes pour accompagner la gestion de cette situation d'urgence. Que vous soyez Particuliers, Professionnels, Agriculteurs ou Entreprises, chaque marché bénéficie de mesures spécifiques.

MESURES EXCEPTIONNELLES D'ACCOMPAGNEMENT

1. POUR LES PARTICULIERS

- Concernant le fonctionnement de votre compte courant vous bénéficierez d'un **remboursement total des Commissions d'intervention jusqu'à fin janvier 2025**.
- Un **allongement des délais de déclaration d'assurance** et un rehaussement du seuil d'expertise vous permettront de faciliter vos démarches de déclaration de sinistres. Le règlement pour les préjudices subis sera simplifié par des **virements rapides sans expertise**, si le cas le permet. L'expertise à distance ou en visio sera utilisée dès que possible.
- Pour la quasi-totalité de nos clients, **un report d'échéance de 3 mois de vos crédits à la consommation** est acté leur permettant de soulager sensiblement leur budget et cela sans frais.
- Les **mensualités de crédit habitat pourront être suspendues pour une durée de 6 mois** sans allongement de la durée du prêt (ou en allongeant la durée du prêt au cas par cas).
- Enfin, sur simple présentation des attestations d'assurance et des déclarations de sinistre, **une avance d'indemnisation d'assurance de 5 000€ sera octroyée sous forme de crédit 'coup de pouce'**. Ce montant pourra être étendu à 10 000 € sur justificatifs.

2. POUR LES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

Suspension des remboursements de crédits

Plusieurs dispositifs de pause des remboursements de crédit jusqu'à 6 mois sont proposés afin de faire face aux premières urgences de rétablissement de votre activité.

Solutions de crédits exceptionnels

Deux solutions d'accompagnement seront proposées aux professionnels.

- Le premier dispositif pour les professionnels correspond à un crédit court terme in fine de 12 mois sous forme de prêt relais travaux jusqu'à 10K€ et le second alloué sous forme d'une enveloppe Moyen Terme jusqu'à 30 K€.
- Cette enveloppe pourra être portée jusqu'à 300K€ en crédit court terme et jusqu'à 500K€ en crédit moyen terme pour les Entreprises.

3. POUR LES AGRICULTEURS

Nos mesures de soutien au secteur Agricole visent à alléger le besoin de trésorerie et à favoriser le redémarrage de l'activité. Jusqu'au 31 mars 2025, plusieurs solutions de report de mensualités ou de modulation de la charge de remboursement des prêts à moyen terme vous seront proposées.

AGENCES ET GABIERS : UN SERVICE ASSURÉ MALGRÉ LES DIFFICULTÉS

Les infrastructures du Crédit Agricole La Réunion – Mayotte ont également été affectées par le passage du cyclone. Toutefois, nos équipes se mobilisent activement pour rétablir un service continu.

Nous travaillons à la réouverture de nos agences, certains distributeurs (GAB) sont opérationnels par intermittence (selon retour des réseaux électriques et informatiques). Nous sommes à pied d'œuvre pour rouvrir les agences et relancer le fonctionnement des automates sous réserve du rétablissement des réseaux EDF et des télécommunications.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les équipes du Crédit Agricole La Réunion - Mayotte se mobilisent pour offrir un soutien le plus rapide et efficace possible à la population mahoraise. Cet ensemble de mesures exceptionnelles a pour ambition de mettre à votre disposition des solutions complémentaires aux autres dispositifs existants et à venir afin de vous aider à traverser cette période difficile.

En ces temps d'épreuve, nous restons fidèles à notre mission : être un partenaire de proximité, solidaire et engagé pour le développement et la résilience du territoire.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous détailler ces mesures et les conditions d'éligibilité correspondantes.

Vos conseillers sont disponibles aux numéros habituels. En cas de difficulté l'Agence en Ligne via son numéro dédié à Mayotte reste joignable au **0269 640 640**.